



N° 11

Bulletin d'information

Bien Vivre à la Salvetat

MARS 2013

Numéro spécial : Réunions publiques

Dans le « Salvetat Infos » du mois de janvier, la municipalité a publié un bilan des deux réunions publiques qu'elle a organisées en fin d'année dernière et qui ont réuni une trentaine de Salvetains par session.

Face au manque d'objectivité de la version « officielle », nous avons décidé de publier dans ce numéro notre propre compte rendu, réalisé sous forme de retranscriptions des interventions de M. le Maire et de son équipe. C'est l'occasion pour vous de prendre connaissance de la façon dont la majorité municipale a réellement répondu aux requêtes des Salvetains.

Bonne lecture !

Réunion publique du mercredi 28 novembre 2012



Avenue des Roses : L'engin de nettoyage des rues (balayeuse) est en panne depuis plusieurs mois. Aucune solution palliative n'a été mise en œuvre à ce jour. Quel est votre point de vue ?

Dauvel : En panne depuis plusieurs mois, c'est beaucoup dire... On a eu quelques réparations mais elle est en marche, elle fonctionne.

Salvetain : Elle fonctionne mais elle ne passe pas chez nous

Dauvel : Elle passera ! Simplement, 40 km de voirie et pour organiser le passage il y a une seule personne habilitée à conduire cet engin. La deuxième personne était en train de passer toutes les autorisations pour conduire cet engin et j'aurai une troisième personne pour le conduire. Ce qui veut dire que quand j'en ai une qui est malade, et là j'ai eu un pépin sur cette personne...

Salvetain : Je ne pose pas ma question pour polémiquer. Cela fait plusieurs mois que l'engin n'est pas passé. Elle fonctionne quelque part mais elle ne passe jamais chez nous.

Chagniot : Le titulaire de la balayeuse est parti à la retraite. On a formé quelqu'un pour utiliser cette machine mais il ne donne pas satisfaction. En mars ou avril, il y aura une embauche qui va être faite. Au mois de février, on a un nouveau responsable du centre technique municipal. Le responsable d'aujourd'hui est parti depuis le mois de juillet. Si vous voulez, on se reverra au mois de juillet et j'espère que d'ici là ce problème sera réglé. On en a tenu compte, on a lancé des embauches pour ça et donc on espère résoudre le problème d'ici le mois de juillet et que tout fonctionne correctement comme par le passé.

BVS : Ce témoignage illustre bien que le service municipal n'est pas rendu de manière équitable sur notre commune. Quelles conditions faut-il remplir pour en bénéficier ? Habiter près d'un élu de la majorité ?



Que deviennent les terrains de la Bourdasse (derrière Boris Vian) ? Qui est propriétaire ?

Dauvel : Le plus gros propriétaire est la Caisse d'Épargne. Aujourd'hui dans le PLU, ce terrain est constructible depuis 2004 avec un Coefficient d'Occupation des Sols (COS) de zéro. C'est-à-dire que le propriétaire ne peut rien construire. Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) a validé la constructibilité de ces terrains. Il appartiendra au conseil municipal, un jour, de décider de ce qu'il veut faire sur ces terrains. Je ne peux pas présager de ce que fera le prochain conseil municipal mais c'est une possibilité, étant donné qu'on a le transport en commun et qu'on est en centre ville. Le porteur du projet financier est la Caisse d'Épargne. La commune n'avait pas les moyens de faire l'acquisition de ces terrains.

BVS : Mensonge ! La commune avait les moyens d'acquérir ces 15 hectares de terrains à 12,19€/m² comme le confirme la délibération n°16 du conseil municipal du 7 juillet 2004, autorisant M. le Maire à signer le compromis de vente.

Qu'en est-il du projet de La Ménude ?

Dauvel : Le projet de la Ménude suit son cours tout à fait normalement et je m'en réjouis. Les travaux devraient commencer en 2013. Les derniers recours sont en train de s'éteindre. Des communes qui s'y opposaient ne s'y opposent plus et l'on fait savoir dans la presse.



Les travaux de réfection des avenues des Violettes et des Roses devaient commencer fin 2008. 4 ans se sont écoulés et toujours rien. Quelles en sont les explications ?

Chagniot : On a retardé pour 2012 ainsi qu'en 2013, suite à des rencontres avec les riverains. Il y aura un effacement des réseaux, donc tous les fils vont être enterrés au 1^{er} trimestre 2013. Et ensuite, le traitement des trottoirs et de la chaussée, en suivant.

(Suite page 2)

(Suite de la page 1) Salvetain : Aujourd'hui vous parlez de l'avenue des Roses et des Violettes. Est-ce que vous allez enterrer les lignes sur l'avenue des Lys ? Ensuite sur cette voirie, il y a eu le gaz qui a été mis par la municipalité. Aujourd'hui cela se dégrade de plus en plus, on a un trou depuis 3 mois et on a insisté pour que vous veniez mettre des bornes afin d'éviter que des voitures s'y mettent dedans. Qu'avez-vous l'intention de faire sur la voirie ?

Chagniot : Il y aura des travaux de réfection sur cette partie là. On a eu un problème avec la Communauté de Commune au niveau du pool routier. Ce problème est réglé aujourd'hui et on doit faire les travaux en urgence pour pouvoir réparer ce trou. Mais la partie gaz est de la responsabilité de GRDF et pas de la commune et normalement c'est eux qui doivent réparer la route. Ensuite, concernant l'avenue des Roses et des Violettes, cela a été la priorité pour l'effacement de réseau, car on n'a droit qu'à 300 m par an de réseau enterré et les subventions du Conseil Général ne permettent pas d'étendre l'effacement des réseaux sur l'avenue des Lys, où il y a moins de trafic.



LA POSTE

J'ai appris que la commune souhaitait acquérir le bâtiment de La Poste. Quel est votre objectif ?

Dauvel : Toute la poste y compris les parkings. Aujourd'hui cela fait 380 m² que nous allons acheter pour 350 000€. La Poste désirait le vendre et pour éviter qu'un investisseur privé fasse l'acquisition et nous mette dehors. Puisque le local Point Emploi appartient à La Poste, les parkings appartiennent à La poste, une partie de la voirie et une partie des terrains derrière. Une façon de protéger et de maintenir l'existant sans travaux supplémentaires. Une façon de maîtriser le foncier sur cette commune, tout simplement. La Poste reste locataire pour 11.000€ par an.

Salvetain(s) : C'est vraiment pas cher !

Dauvel : Mais c'est 30m²...

Chagniot : Si on avait laissé un investisseur privé s'installer là, il pouvait dire ce terrain ça m'appartient donc vous mettez le Point Emploi ailleurs. Combien cela aurait coûté de construire un nouveau local pour mettre le Point Emploi ? La moitié du local où il y a le club de l'Amitié est sur le terrain de La Poste. S'ils nous disent, vous quittez ce terrain parce que je veux construire quelque chose à la place, combien cela aurait coûté à la collectivité. Cela aurait coûté beaucoup plus cher que ces 350.000€. La Poste Immobilier est en train de vendre tous ses locaux, donc il demande à la commune, on dit oui ou non. Après ils vont vendre au plus offrant.

Salvetain : Ca pose quand même des questions. Je ne vois pas très bien votre logique.

Chagniot : C'est pas compliqué ! On aurait dépensé beaucoup plus en locaux pour reloger les associations qui existent aujourd'hui que le prix du terrain et sans recette (de location).

Salvetain : Je pense quand même que le loyer est très bas.

Chagniot : Sauf que sur 380m², La Poste n'utilisera que 50 m².

BVS : Mensonge ! 30 m² pour l'un, 50 m² pour l'autre. La réalité est que La Poste restera locataire de 113,14 m² (d'après l'avis du domaine fourni en du conseil municipal).

Salvetain : Je compare l'état des Hauts de Saint-Gilles et des Bourdiès et je trouve qu'il y a une différence...

Chagniot : Le quartier a été fait différemment. Quand il y a eu les Hauts de Saint Gilles, dans les cahiers des charges, il y avait l'enterrement de tous les réseaux, chose que vous n'aviez pas chez vous. Mais les habitants ont payé aussi dans le prix du terrain toute cette partie là. Il y avait un certain nombre d'espaces verts, comme c'est tout un ensemble, les espaces verts ont été à peu près coordonnés avec les constructions. En termes d'espaces verts qui ont été condensé à certains secteurs, ce qui est beaucoup plus facile pour la commune à les entretenir. Ensuite, la voirie, trottoirs et chaussés ont été fait d'un seul tenant. Malheureusement au niveau de Bourdiès, il y a beaucoup d'endroits où les trottoirs ont été un petit peu oubliés, donc il ya eu des accotements. On a fait les travaux sur l'avenue de Provence et Taure Mailhès, c'est le minimum pour raccorder après des avenues moins importantes. On essaie d'équilibrer sur toute la commune.



Je souhaiterais avoir des renseignements et un avis sur le passage d'avions au ras de nos maisons avec un intervalle de 4 à 5 minutes. Les passages se sont intensifiés alors que Francazal est fermée.

Dauvel : Francazal n'est pas fermée et la base militaire est et sera toujours en activité. Heureusement qu'il y a des avions militaires. Nous aurions beaucoup plus d'avions civils si les couloirs réservés aux militaires étaient vivants.

Salvetain : Pas à cette altitude !

Dauvel : Je n'ai pas la maîtrise. Je vous apporte les informations que l'on m'a données.

Salvetain : Je ne comprends pas pourquoi ces avions passent aussi bas et aussi souvent. Est-ce que vous leur avez posé la question dans ce sens ?

Chagniot : Cela est dû aux besoins d'entraînement des pilotes. Si vous estimez que les avions passent trop bas, vous téléphonez au contrôle aérien de Blagnac qui a la maîtrise de ces avions.

Salvetain : Est-ce que la Mairie n'aurait pas un poids plus fort que nous petits particuliers qui téléphonons ?

Chagniot : Non ! Les seuls qui ont du pouvoir, c'est le contrôle aérien. Quand un avion passe trop bas, il faut téléphoner au contrôle aérien de Blagnac.

Salvetain : Mais nous le faisons et cela continue...

Chagniot : Alors, il faut faire un courrier au Ministère des Transports, on n'a pas plus de pouvoirs qu'un simple particulier.

Dauvel : La solution ne nous appartient pas. Prenez contact avec la tour de contrôle ou le ministère des Transports. J'aimerais qu'on revienne sur La Salvetat.

Salvetain : C'est quand même aussi sur La Salvetat, les avions !

Dauvel : Il y a des réunions ailleurs, je vous invite à vous y rendre aussi. A Cugnaux, il y a eu des réunions. Il y en a eu à Plaisance la dessus !

50

Avenue du Château d'Eau : J'ai beaucoup de mal pour sortir de chez moi. Serait-il possible de faire des dos d'ânes ?

Dauvel : Cela concerne le secteur des Bourdiès. Là, il y a un gros problème de vitesse de circulation. Il va y avoir plusieurs feux rouges, mais à proximité du groupe scolaire. Le plateau ralentisseur va être refait de façon à avoir une meilleure façon de casser les vitesses. Or on est sur une départementale et j'avoue que ce n'est pas facile d'obtenir gain de cause auprès du département. Là, si vous voulez mon sentiment, c'est un rond-point qu'il faut faire mais il ne pourra être réalisé techniquement qu'en consommant du terrain sur la pointe des Bourdiès. Il faudra donc modifier le Plan Local d'Urbanisme et acheter des terrains au propriétaire. Voire même mieux, on peut le faire financer par les opérateurs, de façon à ne pas impacter sur les impôts des Salvétains. Un rond-point, c'est minimum 400.000€.

Salvetain : Qui appelez-vous les opérateurs ?

Dauvel : Tous ceux qui seraient amenés un jour à vouloir réaliser des aménagements ou des équipements commerciaux, par exemple des opérateurs de construction. Mais pour l'instant, je n'ai pas de solution avec un plateau ralentisseur ça ne marchera pas.

Salvetain : Les chicanes sont dangereuses et inefficaces. Il faudrait peut-être les changer et mettre des plots au milieu de la chaussée.

Chagniot : Je suis d'accord, mais aujourd'hui ce n'est pas une avenue accidentogène. Les points noirs sur cette avenue se situent au niveau de la pointe des Bourdiès où il y a pas mal d'accidents.

Mais sur la partie zig-zag, il y a peu d'accrochages et surtout il n'y a pas de blessés. En tant que commune, on essaie de terminer des rues qui n'ont pas de trottoir et on n'a pas toujours l'argent pour refaire entièrement des avenues parce que là, cela se chiffre en centaines de milliers d'euros.

Dauvel : Beaucoup de gens roulent beaucoup trop vite sur cette avenue, on est bien d'accord. Mais pour l'instant, je n'ai pas de solution. A cet endroit là, il faut un rond-point.

Salvetain : Concernant les chicanes, les camions et les bus à cause de leur longueur ne peuvent pas les emprunter sans empiéter sur la voie inverse.

Dauvel : Simplement, vous verrez un certain nombre de choses que l'on pourra envisager lorsque cette déviation pour aller sur le plateau de la Ménude avec les Portes de Gascogne sera réalisée avec un échangeur complet. On pourra limiter la circulation des poids-lourds qui transitent sur la commune et qui n'ont rien à y faire. Aujourd'hui nous ne pouvons pas.

Salvetain : Pendant combien de temps va s'étaler la réalisation de cette déviation (RD924) ?

Dauvel : 2015, c'est terminé. Toute l'opération doit être terminée en même temps. Il faut 2 ans et demi de travaux pour le centre commercial.

BVS : Un comble de voir que, dans l'esprit de M. le Maire, la sécurité des Salvétains dépend du bon vouloir des opérateurs immobiliers !

Réunion publique du mercredi 5 décembre 2012



Sécurisation des trottoirs de l'avenue de Gascogne : Pose de potelets pour empêcher les camions de rouler sur les trottoirs et d'endommager les avants toits des maisons.

Dauvel : Je vais demander aux services de regarder cela attentivement.

Salvetain : Cela fait un moment, quand même...

Dauvel : Oui, mais j'essaie de vous expliquer qu'au niveau budgétaire on est soumis chaque année au programme de travaux voté au mois de mars. Je vais demander aux services techniques de me trouver des solutions à des prix raisonnables. On va examiner cela, mais je ne suis pas en train de dire qu'on le fera...

Salvetain : Mais vous me l'avez déjà dit, il y a deux ans, qu'il fallait faire preuve de patience.



Où en sont les projets d'éclairage à l'arrêt de bus Avenue de Gascogne, pour les lycéens allant de Saint Lys à Colomiers. La question avait été soulevée en réunion publique auparavant. M. Chagniot devait se rapprocher de la commune de Fontenilles.

Chagniot : On a interrogé la commune de Fontenilles et on n'a eu aucune réponse. Par contre, on est intervenu auprès du Syndicat et on nous a fait une proposition pour enlever un éclairage porteur

et le remplacer par un projecteur qui éclairera le passage protégé.

Salvetain : Les enfants qui attendent le bus sont complètement dans le noir et une élève s'est faite renverser récemment.

Chagniot : La demande a été faite. Elle est prise en charge par le syndicat d'électrification parce qu'on n'a pas la compétence sur une route départementale. Maintenant il faut la mettre en œuvre.



Sur le même sujet, on est resté pendant longtemps avec des zones (Paradets / Grand Bois) avec un éclairage en panne.

Dauvel : A plusieurs reprises, on nous a volé les câbles et les gamins qui vont au collège nous ont « bousillé » les candélabres. Vous comprendrez que face à la dégradation, on essaie de faire preuve de beaucoup d'imagination pour éviter d'une part qu'on nous vole les câbles et d'autre part que les gamins respectent ces candélabres.

BVS : L'éclairage public est un des sujets de préoccupation de la population. Pourtant M. le Maire a préféré, en 2012, remettre à neuf celui de sa propre rue. Et pour l'avenir, son choix s'est porté sur la rénovation de l'éclairage du stade, pour un budget global supérieur à 400 000 €. Était-ce bien la priorité ?



Nouvelle crèche aux Paradets : avancée du projet ? Les riverains seront-ils consultés sur les choix ?

Dauvel : Nous avons retenu la localisation. Une fois que nous serons d'accord sur les dispositifs concernant l'aménagement intérieur et extérieur de la crèche, nous pourrions consulter les entreprises qui répondront aux conditions de cette crèche

Salvetain : Elle sera au niveau de l'espace vert ?

Dauvel : Elle sera sur l'espace vert. Aujourd'hui, je n'ai pas la localisation de cette crèche, mais on a des souhaits. Nous allons voir bientôt l'architecte pour l'implantation de cette crèche sur cette surface qui fait un peu moins de 7000m². On devrait en consommer au moins 3000, le restant étant requalifié avec un jardin public, des espaces verts. Une requalification intéressante pour l'ensemble des familles de façon à ce que le parc mette en valeur la crèche et que la crèche mette en valeur le parc, qui aujourd'hui est un peu laissé à l'abandon.

Bien entendu, l'ensemble des riverains et tous ceux qui le voudront prendront connaissance de ce projet. Mais, je préfère être clair : les élus ont été élus pour prendre des décisions. Les Salve-

tains prennent connaissance des projets présentés et décidés par les élus.

Salvetain : Pourquoi les Paradets ? Ce n'est pas le secteur où il y a le plus d'enfants en bas âge ?

Dauvel : Ah bon ? Quel est le secteur où il y a le plus d'enfants en bas âge ?

Salvetain : Dans les nouveaux lotissements près du Collège, à l'Apouticayre.

Dauvel : Et alors ? Où vont les enfants de l'Apouticayre pour aller à l'école ? Ils passent aux Paradets, donc on est sur le passage. Qui plus est, par rapport au projet, il y a un intérêt économique puisque nous disposons d'un terrain avec des parkings qui sont déjà installés et inoccupés. On va les consommer ces parkings, encore des économies.

BVS : Nous partageons les interrogations des Salvetais concernant l'implantation de ce projet qui constitue, selon nous, un mauvais choix stratégique et économique. Voilà ce qui arrive quand le maire de la commune refuse toute concertation préalable avec les citoyens !

La déviation de Léguevin reste très proche des Paradets et, par manque de murs antibruit, occasionne une gêne. Est-ce que la commune peut demander l'installation de murs antibruit ?

Dauvel : Depuis 1989, on entend parler de ce projet. Nous avons fait des réunions publiques à La Salvetat et seulement 34 personnes se sont déplacées. Comment voulez vous imaginer pouvoir peser quand aussi peu de monde se déplace ? Aujourd'hui, le projet est comme il est !

J'ai quand même demandé au Conseil Général de procéder à une étude pour mesurer le bruit. C'est programmé pour 2013. A partir de là, on fera état le moment venu des résultats obtenus et on pourra ensuite engager des démarches. Ce qui ne veut pas dire pour autant que l'on obtienne satisfaction.

Salvetain : Qu'est ce qu'on peut faire ensemble, la population avec vous, pour peser sur ce dossier ?

Dauvel : Comme je vous l'ai dit, laissez nous d'abord faire les mesures, puis interroger les services.



Depuis 3 ans, nous demandons de curer les fossés du chemin de Payremiou et rue du Levant, car depuis 30 ans que nous habitons à La Salvetat, ces fossés n'ont jamais été curés.

Dauvel : J'ai demandé aux services de me faire un rapport là-dessus pour savoir où est le problème, qu'est ce qu'on peut faire et dans quel délai. L'idéal, c'est de buser. Mais si je commence à buser des fossés partout, cela va être un petit peu compliqué. Chez vous, il n'y a pas de circulation. La priorité par rapport à nos ressources, c'est là où j'ai des enfants et de la circulation. Si on peut attendre, on attendra !

ensemble ou à supporter leurs voisins, faire l'opération « Tranquillité Vacances » et rappeler un certain nombre de dispositifs pour que les gens puissent penser à prendre un maximum de précautions pour éviter les cambriolages. C'est ensuite toute la vie sur la commune.

Sur les chiens errants : ils s'en occupent, on a un chenil.

Sur les voitures mal garées : je vous ai répondu.

Sur les agressions physiques et verbales : je vous ai répondu.

Sur les dépassements de vitesse : je vous ai répondu.

Sur les retraits de tracts de manifestation de citoyens salvetais : je ne vois pas de quoi vous parlez.

Sur la protection de M. le Maire : je suis très bien protégé.

Sur la destruction des biens de la municipalité : j'en ai parlé tout à l'heure.



Quelles sont les priorités de la police municipale ?

Dauvel : Le rôle prioritaire, c'est la sécurité de circulation des gens. Prendre des dispositions pour pouvoir ralentir le plus possible la vitesse de circulation, réduire également le stationnement des voitures sur les trottoirs pour que les enfants puissent aller dans les écoles facilement. C'est aussi la sécurisation des entrées et des sorties des écoles, intervenir pour des personnes qui ont du mal à vivre

Bien Vivre
à La Salvetat

